

La forêt : puits de carbone

par Michel VENNETIER

La forêt méditerranéenne s'accroît rapidement, et donc fixe du carbone

Comme toutes les forêts de la planète, les forêts méditerranéennes participent activement à la fixation de CO₂. Dans la zone méditerranéenne française, ces forêts s'accroissent rapidement en surface (10% en 10 ans), en volume (+ 25 %) et en production (+10 à 50 %) suivant les types de peuplements. Elles constituent de ce fait un puits de carbone intéressant. La majorité des gains de surface sont obtenus par les boisements spontanés de terres agricoles ou pastorales abandonnées. Sur la seule région PACA, il représente 10 000 ha/an, sans aucun investissement.

Les études récentes montrent que les arbres de la forêt méditerranéenne accélèrent actuellement fortement leur croissance sous l'effet combiné de la remontée biologique, du taux accru de CO₂, des changements climatiques ...

On investit des sommes importantes, dans d'autres pays, pour fixer du CO₂ dans des plantations

On pourrait mettre en relation ces chiffres avec ceux des projets de plantations forestières, financés par certains pays développés dans divers pays, principalement tropicaux, dans un objectif de fixation de carbone. Le coût de ces projets est chaque fois de plusieurs dizaines de millions de francs, pour des surfaces de 10 à 20 000 ha. Ces plantations ont bien entendu aussi la vocation de produire du bois d'œuvre ou d'industrie, ou de régénérer des écosystèmes dégradés.

Elles sont le résultat de négociations dans le cadre des réductions de gaz à effet de serre, pour lesquelles les pays s'échangent et se monnayent des



Photo 1 : Forêt spontanée envahissant les terres agricoles abandonnées. Près de 10 000 ha/an sont ainsi conquis chaque année dans la seule région Provence-Alpe-Côte-d'Azur

Photo J.L./DDAF 13 / FOMEDI

"droits à produire" des quantités données de CO et autres polluants. Elles sont aussi dues à des grosses entreprises qui veulent par un "coup de pub" et de communication, se constituer une réputation "écologique" ou rétablir une image ternie par des activités polluantes.

Investir ces sommes dans la forêt méditerranéenne avec le même objectif, et des bénéfices supérieurs

Si on considère que la fonction "puits de carbone" est à ce point nécessaire qu'il faille accroître les surfaces forestières, les forêts méditerranéennes françaises pourraient être confortées dans ce rôle. On considère en effet actuellement que la fermeture généralisée des espaces agraires anciens par les boisements spontanés pose un problème global de paysage, de biodiversité, et d'incendie. Dans la mesure où on ne peut influencer que localement cette dynamique, en géné-

ral avec des coûts élevés, on pourrait accepter la fonction puits de carbone comme une fonction importante de ces forêts, et y investir en conséquence pour améliorer le rendement de cette fonction, la pérenniser au mieux, et du même coup, valoriser les autres fonctions que sont notamment la production de bois et la biodiversité, mais aussi les autres. On pourrait même par endroit en faire une fonction clef et aménager le territoire en conséquence, en renonçant à lutter contre les boisements spontanés, et en contractualisant leur gestion avec les propriétaires.

Cette valorisation serait obtenue moyennant des investissements inférieurs à ce que réclament les plantations sous les tropiques, et avec des conséquences très favorables sur le développement local.

On note que ces forêts ont un fort potentiel de stockage de carbone sur le court et le long terme :

- Parce qu'elles sont majoritairement jeunes, et que ce sont les forêts jeunes en forte croissance qui fixent le plus

de carbone dans la biomasse,

- Parce que les sols des forêts méditerranéennes, fortement dégradés dans le passé, sont en cours de reconstitution, et qu'un gros potentiel de fixation de matière organique existe dans les horizons superficiels et les litières.

La pérennisation du stockage et l'optimisation de cette fonction fixatrice, si on veut la rendre compatible avec les autres fonctions marchandes et non marchandes de la forêt, passe par une gestion dynamique des peuplements qui ont un intérêt économique. Sylviculture pour produire des bois de qualité, maintenir les mélanges d'espèces dominantes, ouvrir les peuplements pour favoriser la biodiversité du sous-bois là où le risque d'incendie n'est pas trop important ; la perte de fixation en carbone provoquée par les éclaircies sera largement compensée par l'accroissement de la biomasse du sous bois et des houppiers. La gestion à long terme des peuplements, en assurant leur renouvellement régulier, est garante d'une croissance toujours soutenue.

La pérennisation de la fixation passe aussi par la protection des forêts contre l'incendie. Un feu fait perdre, en terme de CO₂, une grande partie du carbone accumulé depuis plus ou moins longtemps dans la biomasse et le sol. Au titre de la lutte contre l'effet de serre, et toujours en relation avec les sommes investies ailleurs pour créer des peuplements, le coût de la PFCI trouve une nouvelle justification.

Conclusion

La prise en compte de la fonction fixatrice de carbone par la forêt méditerranéenne lui donne des arguments importants pour justifier les investissements actuels, et pour proposer une politique de développement territorial qui conduise à la valoriser plus globalement. On sait qu'elle est largement sous-exploitée, même en ne considérant que les peuplements ayant un potentiel de production de bois correct, et qu'elle constitue une ressource économique importante et un gisement d'emplois, qui méritent d'être exploités.

Il serait intéressant :

- de chiffrer la fixation de carbone dans les différentes par-



Photo 3 : Sans un minimum de gestion, les forêts spontanées fournissent surtout du bois de papeterie ou de feu. Le carbone fixé par les arbres retourne dans l'atmosphère par brûlage ou dégradation en moins d'un an...

Photo © Nouals / FOMEDI

ties des principaux écosystèmes, notamment dans les peuplements spontanés récents,

- d'évaluer le coût de valorisation et de pérennisation de cette fonction, en tenant compte des autres revenus directs et indirects induits, à court et long terme,

- et de comparer les coûts/bénéfices globaux pour notre pays avec ceux des investissements qui sont faits par ailleurs en terme de plantations, ou ceux d'autres investissements dans la lutte contre l'effet de serre.



Photo 2 : Dans une forêt en équilibre, la matière organique du sol présente un stock de carbone très supérieur à la biomasse vivante. Sur les anciens terrains agricoles, la reconstitution de ce stock est un important puits potentiel de carbone. Photo © Nouals Boisseau / FOMEDI

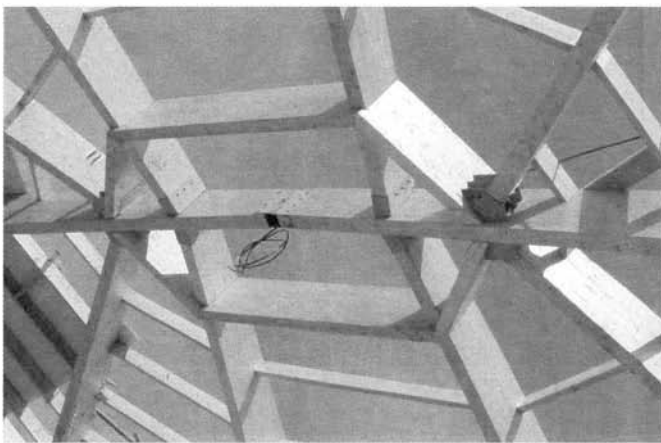


Photo 4 : ... à l'inverse, la gestion de ces peuplements (éclaircies sélectives) permet la production de bois d'œuvre (construction, menuiserie, meubles) où le carbone sera fixé durant plusieurs dizaines d'années après l'exploitation.

Photo DDAF 13 / FOMEDI